



Femmes socialistes suisses
Donne socialiste svizzere
SP Frauen Schweiz

Berne, le 7 juin 2011

Grâce à la décision du Conseil des Etats, les femmes restent visibles après le mariage

Les Femmes socialistes suisses accueillent avec grande satisfaction la décision nette du Conseil des Etats au sujet du droit du nom. Avec l'adoption du projet de loi par 38 voix contre 0 et 2 abstentions, le Conseil des Etats renforce un droit du nom libéral qui se base sur le principe que chaque personne porte le même nom dès sa naissance et le garde même quand elle se marie ou enregistre un partenariat. « La décision claire et nette d'aujourd'hui est un pas important vers l'égalité et renforce l'espoir que le Conseil national soutiendra cette proposition » déclare Susanne Leutenegger Oberholzer dont l'initiative parlementaire sur le droit du nom et de l'origine est à l'origine de ce projet de loi.